

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité du printemps 2025.

ÉTAPES	DATES
Publication des postes sur le site ministériel "Rejoignez-nous" https://recrutement.agriculture.gouv.fr/	Vendredi 28 février
Date limite de candidatures pour tous les agents (externes et internes au MASAF)	Lundi 31 mars
Communication par les structures aux MAPS des dossiers de mobilité des candidats externes sélectionnés	Jusqu'au lundi 14 avril
Enregistrement dans Agorha par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	Jusqu'au vendredi 18 avril
Enregistrement dans Agorha des avis du directeur de départ	Du mardi 1er avril au vendredi 18 avril
Enregistrement dans Agorha des avis et classement par le directeur d'arrivée	
Enregistrement dans Agorha des avis MAPS sur les candidatures des agents retenus par les structures recruteuses	Du mardi 22 avril au vendredi 25 avril
Communication aux agents candidats du classement individuel par la structure - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse (UO). <i>Cet avis ne présage en rien la décision finale de l'administration</i>	Lundi 28 avril
Réunion décisionnelle n°1	Jeudi 12 juin
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1 sur le site ministériel "Rejoignez-nous" rubrique "Rejoindre le ministère" et "Postulez à nos offres"	Mardi 17 juin (fin d'après-midi)
Réunion décisionnelle n°2	Mercredi 25 juin
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2 sur le site ministériel "Rejoignez-nous" rubrique "Rejoindre le ministère" et "Postulez à nos offres"	Lundi 30 juin (fin d'après-midi)
Date de prise de poste de principe	1^{er} septembre - décalage possible jusqu'au 1er novembre. Possibilité de prise de poste anticipée s'il y a accord formalisé des services d'origine, d'accueil, de l'agent et du service des ressources humaines (SRH).

*Pour la ministre, et par délégation,
Le chef de service des ressources humaines*

Xavier MAIRE